



Modification no 3 aux Modalités et conditions de service de Purolator

Depuis la publication des Modalités et conditions de service de Purolator (en vigueur le 1^{er} juillet 2019), modifiées par la Modification no 1, et Modification no 2 certaines modifications à ce document sont présentées ci-dessous. Sauf dans leur version modifiée ou complétée comme il est indiqué aux présentes, les Modalités et conditions de service de Purolator (en vigueur le 1^{er} juillet 2019), dans leur version modifiée, demeurent pleinement en vigueur.

À compter du 1^{er} septembre 2020, les Modalités et conditions de services de Purolator (en vigueur le 1^{er} juillet 2019 et modifiées par la Modification no 1 et Modification no 2) sont en outre modifiées comme suit :

Page 18/19 – Manutention spéciale – Paragraphe (ii)

ORIGINAL:

Manutention spéciale

- (ii) Grande taille : Les Colis qui pèsent plus de 70 lb (environ 32 kg), mais 150 lb (environ 68 kg) ou moins et dont le côté le plus long mesure plus de 48 po (environ 122 cm), mais 108 po (environ 274 cm) ou moins.

MODIFIÉ À:

Manutention spéciale

- (ii) Grande taille : Les Colis qui pèsent plus de 50 lb (environ 23 kg), mais 150 lb (environ 68 kg) ou moins et dont le côté le plus long mesure plus de 48 po (environ 122 cm), mais 108 po (environ 274 cm) ou moins.